HABILITATION ÉLECTRIQUE B1 B2 BR BC POUR LES PERSONNELS ÉLECTRICIENS

GRETA du Val d'Oise (95)

Divers lieux dans le Val d'Oise - Module court

OBJECTIFS

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs, placés sous l'autorité d'un employeur, pour qu'ils puissent réaliser les tâches qui leur sont confiées en sécurité vis-à-vis du risque électrique.

Avant d'être habilité par l'employeur, le travailleur doit avoir été formé au préalable conformément aux dispositions du code du travail et aux exigences de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012.

Le type d'habilitation électrique requise dépend de l'activité du travailleur et de l'environnement électrique dans lequel il évolue.

Les travailleurs concernés sont les personnels électriciens appelés à réaliser des travaux, des interventions et des consignations sur des installations électriques en basse tension ou dans leur voisinage, en tant qu'exécutants (B1-B1V), chargés de travaux (B2-B2V), chargé d'intervention de dépannage (BR) et chargés de consignation (BC).

Objectifs :

- Approfondir ses connaissances sur le risque électrique et sa prévention, que ce soit en tant qu'exécutant ou encadrant, pour pouvoir réaliser, en sécurité et dans le respect des textes réglementaires, des travaux d'ordre électrique (rénovation, extension, consignation) et des interventions d'entretien et de dépannage sur des installations ou équipements électriques en basse tension (remise en état de fonctionnement, mise en service partielle et temporaire) ou dans leur voisinage

-Permettre à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation électrique NF C 18-510 niveau B1-B1V, B2-B2V, BR, BC.

CONTENU

Module tronc commun :

- Les effets du courant sur le corps humain.
- Les noms et les limites des domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe et les symboles d'une habilitation.
- Les rôles des intervenants - principes généraux de la prévention.
- Mise en sécurité d'un circuit et vérification d'absence de tension.
- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- La conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie

Module BR - BC - B1(V) -B2(V) :

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Les interventions BT d'entretien, de dépannage, de remplacement et de raccordement.
- Rôles : chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les documents applicables.
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Les opérations de consignation et les documents associés

PUBLICS

- Individuel
- Salarié

DURÉE

De 21 h

DATES

Date de début : 31 mai 2024

Date de fin : 30 juin 2026

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Habilitation
  Habilitation électrique BS/BE Manoeuvre

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique sanctionnée par un « avis après formation » conforme à la norme NF C18-510

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation sur 3 jours réalisée sur des plateaux techniques de lycées professionnels, spécialisés dans des parcours de formation en électricité.

Diverses localisations possibles sur l'ensemble du Val d'Oise :
Monsoult, Ermont, Enghien les Bains, Argenteuil, Goussainvillle, Chars, Beaumont, Saint Ouen l'Aumone.

Contactez le GRETA du Val d'Oise pour l'évaluation de votre besoin (dates et lieux).

Une session est ouverte avec un groupe de 8 à 12 personnes

COÛT

550 euros par stagiaire - Prix donné à titre indicatif, des prises en charge sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Contactez le GRETA du Val d'Oise pour un devis

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Electricité, énergie

CONTACT

Accueil du GRETA du Val d'Oise
01 34 48 59 00
contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

MATIAS Chrsitine
contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Education Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.